

Correspondances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **7 (1899)**

Heft 27

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CORRESPONDANCES.

I. — L'Eglise orthodoxe orientale et l'Eglise ancienne-catholique.

A Mr. le Directeur de la « Revue internationale de Théologie ».

Mr. le professeur Gousseff et quelques autres théologiens russes prenant à partie ceux qui donnent raison aux anciens-catholiques et les anciens-catholiques eux-mêmes dans leur manière de comprendre le « filioque » et la transsubstantiation, ont la prétention de parler non seulement en leur propre nom, mais encore au nom de tous les théologiens orthodoxes russes en général, comme s'ils étaient eux-mêmes les représentants de notre Eglise. C'est là une manière de raisonner contre laquelle nous protestons.

Personne ne songe à leur contester le droit d'émettre tel ou tel avis sur n'importe quelle opinion théologique, et d'attaquer les anciens-catholiques et leurs défenseurs, comme le fait Mr. le professeur Gousseff dans le Journal « *Foi et Raison* » ; mais ils ne devraient le faire qu'en leur propre nom, et moi, par exemple, en ma qualité de théologien orthodoxe, je leur conteste absolument le droit de parler au nom de tous, et surtout au nom de notre Eglise.

Je ne veux pas entrer en discussion avec Mr. Gousseff sur des questions que nous comprenons différemment ; mais je tiens à constater, entre autres choses, que je ne partage *nullement* ses idées sur l'importance dogmatique qu'il accorde à certains actes des Eglises autocéphales orthodoxes orientales, par exemple, l'Encyclique des Patriarches orientaux, ou la Confession orthodoxe. Bien des théologiens russes, tout en admettant l'importance historique ou locale de ces actes, ne songent pourtant pas à les placer au même niveau que les décisions dogmatiques des conciles œcuméniques ou les vérités consignées dans l'Ecri-

ture sainte. L'erreur de Mr. Gousseff et de ses amis est évidente : car la couleur *latine* de l'Encyclique des Patriarches concernant l'essence de l'eucharistie, ou celle encore bien plus forte et plus accentuée de la Confession orthodoxe de Pierre Mohila dans cette même question, ne saurait être contestée. Or, ce fait seul devrait nous mettre en garde contre ces documents ; il leur enlève le caractère d'œcuménicité qu'on leur attribue avec si peu de raison. L'erreur de M. Gousseff est donc grave. Il n'y a d'obligatoire, outre l'Écriture sacrée, que les documents officiels émanés des organes de *toute* l'Église chrétienne, c'est-à-dire, des conciles œcuméniques.

Dans sa critique de la doctrine de l'Église ancienne-catholique, Mr. Gousseff, confondant cette doctrine avec les opinions privées de quelques théologiens anciens-catholiques, affirme que la dogmatique de l'Église ancienne-catholique est incertaine et vague. Sur quoi se base-t-il pour l'affirmer ? Sur les divergences d'opinions des savants anciens-catholiques, par exemple, dans leur manière de comprendre l'eucharistie ou les conciles œcuméniques ; mais c'est là une manière de voir absolument fautive. Pour juger de la doctrine d'une Église, il faut s'arrêter non pas à l'opinion de tel ou tel membre de cette Église, mais bien à son enseignement officiel. Ces opinions particulières, privées, surtout quand elles ont le moyen de se manifester avec une liberté absolue, sans entraves, ne doivent pas être considérées comme l'exposition de la doctrine officielle de l'ancien-catholicisme, doctrine qui est consignée dans ses catéchismes et aussi dans les réponses officielles que donne à la commission synodale russe la commission des évêques anciens-catholiques. Nous avons d'autant plus de raisons de nous en tenir à cette manière de voir que chez nous aussi, dans nos cours de théologie, on peut également trouver des divergences sur des points de doctrine. A ce titre, les anciens-catholiques pourraient aussi nous dire que notre doctrine n'est pas stable, ce qui certainement serait faux.

La doctrine de l'ancien-catholicisme nous est sympathique, précisément parce qu'elle a pour base la doctrine de l'ancienne Église, doctrine si bien formulée par St. Vincent de Lérins, (sans toutefois rejeter les arguments de la logique qui peuvent servir de base supplémentaire, ce qu'admettent aussi les théologiens russes). Et Mr. Gousseff n'a certainement pas raison,

quand il affirme que l'Eglise ancienne-catholique n'a pas un dogme précis et un; qu'elle risque fortement d'aller à la dérive et d'arriver à remplacer la religion par une simple doctrine morale dans le style des Egidy & Cie.

Mais surtout nous n'avons pas l'intention de suivre Mr. Gousseff dans l'importance qu'il accorde aux documents émanés des Eglises autocéphales, en les considérant comme exposant des doctrines absolument obligatoires pour tous les chrétiens orthodoxes. Mr. Gousseff tâche de prouver cette thèse, qui nous paraît absolument erronée, en se basant sur le fait que les auteurs de ces documents et écrits affirmaient leur concordance avec la doctrine de l'Eglise universelle, avec l'Ecriture sainte et avec les canons des conciles œcuméniques, comme si cette affirmation émanée des auteurs mêmes de ces documents, ne demandait pas à être contrôlée et sanctionnée par l'Eglise œcuménique. Quelle est l'opinion privée, voire même l'hérésie, qui n'a pas affirmé qu'elle avait pour base la doctrine de l'Eglise universelle?

Mr. Gousseff et les théologiens de son école ont le grand tort non seulement d'identifier leurs idées avec celles de l'Eglise entière, mais encore d'accuser d'infidélité vis-à-vis de l'Eglise et de trahison tous ceux qui se permettent d'avoir des idées différentes des leurs. « Tout ce que nous avons dit et tout ce que nous disons sur le filioque et la transsubstantiation, affirment ces Messieurs, *doit* être affirmé et répété par tous les orthodoxes, s'ils connaissent la doctrine de leur Eglise et s'ils ne veulent pas être des traîtres à leur foi. » Non; c'est le contraire qui est vrai; ce sont ces Messieurs qui, en voulant, per fas et nefas, donner raison au particulier, au local et au temporaire, contre le général, l'universel et l'éternel dans l'Eglise, ce sont eux, dis-je, qui tombent dans l'erreur et qui sont infidèles à l'Eglise universelle et à la vérité.

UN THÉOLOGIEN RUSSE.

Note de la Direction. Qu'il nous soit permis d'ajouter à cette excellente lettre, si claire dans sa simplicité et si loyale dans son inspiration, que les trois points sur lesquels les amis de Mr. Gousseff nous attaquent particulièrement sont cependant très faciles à éclaircir :

1° Ces honorables théologiens prétendent que la doctrine des anciens-catholiques n'est pas précise. Nous répondons que le mot « doctrine » prête à l'équivoque.

S'il signifie le *dogme*, nous répétons pour la centième fois que notre Eglise professe le dogme même de l'ancienne Eglise indivisée, et que toute la difficulté sur ce point, s'il y a difficulté, ne saurait consister que dans la constatation même de ce dogme; or nous avons, pour cette constatation, le texte des Ecritures canoniques, le texte des symboles œcuméniques de foi, le texte des définitions dogmatiques des sept conciles œcuméniques, et le critérium orthodoxe, en un mot tout ce que l'Eglise une et indivisée a professé officiellement.

Si le mot « doctrine » signifie aussi les explications données par les théologiens ou par les conciles particuliers, il est évident que ces explications sont de leur nature variables et par conséquent multiples. Elles l'ont toujours été, même parmi les Pères, et elles le seront toujours, parce qu'il est inévitable, nécessaire et extrêmement utile qu'elles le soient. Pour plus amples informations, voir, dans cette livraison même, les pages 500-502, 508-510.

Il est élémentaire en théologie qu'on ne saurait mettre sur le même rang les conciles *œcuméniques* et ceux qui ne sont que *régionaux*, ou *provinciaux*, ou *diocésains*; qu'on ne saurait accorder la même valeur à une profession de foi *œcuménique* et à une simple confession de foi reçue seulement dans *une ou plusieurs parties* de l'Eglise, mais non sanctionnée par l'Eglise universelle même; qu'aucune Eglise *particulière* n'a le droit d'imposer aux autres Eglises sa *propre* exposition de la foi ou son *propre* catéchisme, pas plus que son *propre* rituel ou son *propre* cérémonial. Partout et toujours ces importantes distinctions ont été soigneusement observées et maintenues.

2° En ce qui concerne le « filioque » et la transsubstantiation, les anciens-catholiques ont cité les textes mêmes de l'Ecriture sainte et des Pères; ils ont appliqué objectivement et impartialement le critérium orthodoxe dans l'examen de ces deux questions; ils ont montré clairement ce en quoi l'Eglise une et indivisée a été unanime, et ce en quoi les Pères et les théologiens ont varié. Aujourd'hui la confusion n'est plus possible. Toute la difficulté de la part de Mr. Gousseff et de ses amis vient, non pas des réfutations qu'ils nous opposent (ils ne nous

en opposent aucune, que je sache), mais uniquement de leur prétention à vouloir nous imposer leur propre explication théologique, et cela, sous prétexte qu'elle est celle de l'Eglise orthodoxe, quand il est manifestement constaté que des Pères grecs et des Pères latins ont donné une explication opposée à la leur, et qu'aucun document réellement œcuménique n'a condamné (ce qui d'ailleurs n'est pas possible) l'explication des Pères en question. Que ces Messieurs cessent donc leur agitation aussi stérile que dénuée de valeur théologique, et l'orthodoxie triomphera une fois de plus du romanisme: car leur opinion — qu'ils le veuillent ou non — leur vient du romanisme même; on leur a déjà dit quand et comment, et ici non plus ils n'ont rien réfuté.

Comment ne voient-ils pas le très grave préjudice qu'ils causent à leur Eglise? Car leurs prétentions inspirent l'argument suivant: Rome exige la soumission de l'Eglise orientale, et quelques représentants de l'Eglise orientale exigent la soumission de l'Occident; « a thousand years ago the West demanded submission from the East; now some of the representatives of the East demand submission from the West ¹⁾. » Conclusion: c'est, dans les deux Eglises, le même esprit de domination. Le fait est qu'il n'est pas besoin, pour une Eglise, d'avoir un pape, pour être ambitieuse et dominatrice: car ce n'est pas le pape qui a fait l'esprit d'ambition et de domination, mais c'est au contraire cet esprit qui a fait la papauté. Que ces Messieurs ne prétextent pas qu'ils veulent imposer la vérité; Rome de son côté dit la même chose. Ce qu'ils veulent imposer, ce n'est pas l'enseignement de J.-C., mais seulement une déplorable psychologie dans la question du *filioque* et une chimie plus déplorable encore dans la question de la transsubstantiation. Une bonne fois pour toutes, qu'ils laissent donc à Rome le triste monopole de la transformation de l'erreur en dogme.

A propos de la psychologie que Mr. Gousseff et ses amis voudraient nous imposer dans la question du *filioque*, je me permets de rappeler deux observations importantes que j'ai déjà faites dans la *Revue*, mais qui paraissent oubliées. — La première, c'est que le dogme trinitaire ne repose pas sur la psychologie et qu'il est, comme dogme, absolument indépendant

¹⁾ *Anglican Church Magazine*, April 1899, p. 54-55.

de la psychologie. Après avoir remarqué (n° 22, avril 1898, p. 373) que Tertullien, St. Grégoire de Nazianze, St. Grégoire de Nysse, St. Augustin, etc., ont *expliqué* le dogme par des considérations psychologiques, j'ai ajouté : « Il ne faudrait pas en conclure qu'il ne repose que sur des considérations psychologiques. Il repose *sur la parole même du Christ*, sur la notion même du Père, du Fils et du St-Esprit, indépendamment de toute psychologie ; et on le trouve *énoncé dès la fondation même du christianisme*. Il n'est pas un produit du temps ni de la spéculation théologique ; il fait partie de la révélation même. » La gravité de cette assertion n'échappera à personne, j'espère. — La seconde observation, c'est que les Pères susmentionnés ont recouru aux connaissances psychologiques de leur temps avec une très grande liberté, et qu'ils ont attaché une très grande importance à la psychologie dans cette question de *l'explication du dogme*. **St. Grégoire de Nysse** (*N. B.*) est même allé jusqu'à dire que le témoignage de la psychologie est plus ferme et plus digne de foi que *tout autre tiré de la Loi ou de l'Écriture* : « hoc quippe quovis alio ex Lege aut Scriptura petito firmissimum est ac fide dignius testimonium ». (Cf. p. 378). Nous ne saurions assez insister sur ce point, pour revendiquer les droits de la théologie *scientifique* à en appeler à la psychologie *scientifique actuelle*, dans le but de donner du dogme en question *l'explication* « la plus ferme et la plus digne de foi ». Nous suivons donc en cela l'esprit même des Pères, loin d'être contre eux.

3° Quant aux appréhensions de ces Messieurs au sujet de la possibilité où seraient les anciens-catholiques d'aller à la dérive et de sombrer un jour dans le simple moralisme du Dr. Egidy, qu'ils se rassurent. *D'abord*, raisonner sur les possibilités de l'avenir est un terrain glissant et scabreux. Nous pourrions, avec autant de raison et peut-être même plus, retourner ce procédé de discussion contre ces Messieurs eux-mêmes, et leur représenter qu'en les voyant accepter si facilement les doctrines romaines, nous craignons, nous aussi, qu'ils n'aillent à la dérive et qu'ils ne sombrent un jour dans les absurdités et les superstitions du romanisme. *Ensuite*, nous avons, grâce à Dieu, le critérium orthodoxe ; et si ces Messieurs en connaissent mieux la valeur et la pratique, ils comprendraient qu'en lui étant fidèle on ne peut tomber ni dans les erreurs du roma-

nisme, ni dans celles du protestantisme, mais qu'on est assuré, de par l'histoire, de par la tradition universelle, de par des textes positifs, assuré, dis-je, sur un terrain fixe, ferme, inébranlable, le terrain même de l'orthodoxie de l'ancienne Eglise, ce qui d'ailleurs n'empêche pas l'usage des « arguments de la logique » dont parle notre honorable correspondant; arguments qui complètent les explications théologiques, mais qui n'ajoutent pas un iota au dépôt du dogme même; arguments qui éclairent notre foi subjective, mais qui ne modifient nullement le fond, toujours le même, de la foi objective. Où trouver, je le demande, une garantie plus positive et plus décisive que celle-là? Nous nous déclarons, pour notre part, dans l'impossibilité de parler plus clairement et d'agir plus loyalement.

II. — Réponse à la conférence de M. Jean Réville sur „l'Esprit protestant“.

A M. le Directeur de la «Revue internationale de théologie».

Vous avez plusieurs fois précisé les points de contact et les points de divergence qui existent entre les anciens-catholiques et les protestants; et je m'en autorise pour vous prier de vouloir bien publier dans votre *Revue* quelques observations au sujet d'une conférence récente de M. Jean Réville. Comme il a attaqué plusieurs fois le catholicisme dans cette conférence, il ne trouvera pas mauvais qu'un catholique français lui réponde, non certes pour envenimer le débat, mais, au contraire, pour l'éclaircir, en dissipant quelques-uns des malentendus qui existent dans beaucoup d'esprits protestants au sujet du catholicisme.

J'indiquerai d'abord les points sur lesquels je diffère avec M. Jean Réville, puis ceux sur lesquels il pourrait, ce semble, y avoir accord.

I. M. J. Réville signale comme « une affirmation fondamentale » de la Bible, que le salut procède de la foi en Dieu et en Christ, et non des œuvres, et que la Réforme a opposé le salut par la foi au salut par les œuvres, « préconisé par l'Eglise traditionnelle ». M. J. Réville se trompe. La Bible enseigne *et* le salut par la foi *et* le salut par les œuvres. Si l'Eglise *romaine*

a plus insisté sur le salut par les œuvres, elle a eu tort; mais l'Eglise romaine n'est pas l'Eglise *traditionnelle*; elle est plutôt l'Eglise *anti-traditionnelle*. Je m'étonne que M. J. Réville en appelle encore à cette question d'antan, mille fois percée à jour, pour essayer de caractériser le catholicisme et le protestantisme. Il y a mieux à faire.

M. J. Réville dit encore: « Autorité de la Bible *opposée* à celle de l'Eglise; salut par la foi *opposé* au salut par les œuvres ecclésiastiques; témoignage du St-Esprit ou de l'Esprit de Dieu dans la conscience du chrétien, telles sont les trois colonnes sur lesquelles repose le protestantisme. » La vérité est que l'autorité de la Bible n'est nullement opposée à celle de l'Eglise, et que le salut par la foi ne l'est pas davantage au salut par les œuvres. Là où le protestantisme selon M. Jean Réville voit de l'*opposition*, l'ancienne Eglise catholique a vu de la *conciliation*. Que M. J. Réville guerroye tant qu'il voudra contre Rome, et encore pourrait-il bien recevoir de ce côté plus d'un démenti. Mais il a tort de confondre l'Eglise romaine, qui a faussé le vrai catholicisme, avec l'Eglise catholique ou universelle, qui a toujours protesté contre les abus et les erreurs de Rome. Quant à « l'Esprit de Dieu dans la conscience du chrétien », M. J. Réville s'abuserait considérablement, s'il croyait que l'Eglise catholique n'a pas enseigné cette doctrine longtemps avant le protestantisme; les écrits des Pères en sont remplis. Comment peut-il caractériser le protestantisme par cette troisième doctrine, qui est avant tout catholique?

Je ne saurais non plus approuver M. J. Réville lorsqu'au nom de l'esprit de liberté spirituelle, il dit: *Ni prêtre, ni pape*; et lorsqu'il voit dans ces deux mots « le premier article de la charte protestante ». Pas de pape, très bien; l'ancienne Eglise catholique des huit premiers siècles n'a pas connu la papauté que Rome représente aujourd'hui. On ne saurait assez la repousser. Mais faut-il rejeter pour cela tout sacerdoce et tout prêtre? Que M. J. Réville condamne et réfute les fausses notions que Rome et ses adhérents ont du sacerdoce et du prêtre, très bien encore. Mais, au lieu de faire cette bonne action, il rejette tout prêtre, ce qui est bien différent. Ici il a tort; il n'est plus chrétien, il n'est plus évangélique, je dirais même qu'il n'est plus protestant, car le protestantisme a des ministres ou des pasteurs, qui quelquefois même font acte d'autorité et d'intolé-

rance non moins que les prêtres romains. C'est un fait que nombre de prêtres romains sont plus tolérants et moins autoritaires que nombre de pasteurs protestants. Que M. J. Réville me permette de le lui faire remarquer, sa polémique sur ce point est agressive, et de plus elle ne prouve rien, puisque, sous des mots différents, on peut lui rétorquer très logiquement son argumentation.

Enfin, M. J. Réville prétend qu'« il n'y a pas dans la Bible un enseignement uniforme ». S'il veut dire par là que la Bible se contredit, qu'elle n'a pas de doctrine religieuse *une*, que le Christ a enseigné le oui et le non, il se trompe. Il calomnie le protestantisme, en disant que « les protestants instruits » ne voient pas dans la Bible un enseignement uniforme, à moins qu'il ne joue sur le mot « uniforme ». Les textes du N. T. abondent, où il est dit qu'il doit y avoir, dans l'Eglise, l'unité de la foi et de l'évangile, et que le vrai chrétien est celui qui ne se laisse pas emporter à tout vent de doctrine.

Ce sont là des lieux communs si rebattus et tant de fois réfutés que je m'étonne de voir M. J. Réville essayer de leur attacher encore de l'importance, et de plus, essayer d'en faire le drapeau du protestantisme. En cela, il a eu la main malheureuse.

II. Je me hâte d'arriver aux points sur lesquels l'accord semble possible.

D'abord, M. J. Réville avoue que le mot « protestantisme » n'est pas clair, qu'il cache de grandes confusions, qu'il ne se trouve plus aujourd'hui dans les formules protestantes du XVI^e siècle, et qu'il y a même actuellement des esprits protestants marqués à l'empreinte de Rome. Voici ses propres paroles: « Je connais nombre de nos compatriotes qui ont été baptisés *catholiques*, ou qui n'appartiennent officiellement à aucune confession ecclésiastique, et qui ont *beaucoup plus d'esprit protestant* que tels de mes coreligionnaires officiels, dont la vie religieuse est éteinte, *ou dont la foi ecclésiastique est marquée à l'empreinte de Rome.* » Très vrai.

Ensuite, M. J. Réville avoue que « la manière dont les différentes communautés protestantes vont à l'évangile varie à l'infini; que leurs interprétations de la Bible *ne concordent pas*; que les systèmes *dogmatiques* ou théologiques dans lesquels *ils* (sic) essaient de formuler leurs doctrines sont multiples;

que l'uniformité de doctrine est *la négation du protestantisme* ». Hélas ! oui, ce triste état de choses n'est que trop vrai ; mais tant pis pour le protestantisme, car si la variété dans les opinions humaines est excellente, la contradiction dans les enseignements du Christ est la négation même du christianisme ; bon gré mal gré, il faudra bien que le protestantisme en prenne un jour son parti. *Divisus est Christus? Unus Christus, una fides.*

De plus, « les confessions de foi protestantes, dit M. J. Réville, sont aussi légitimes, aussi autorisées, les unes que les autres ; chacun juge la sienne la meilleure, mais de quel droit l'imposerait-il aux autres ? » C'est très juste ; là où il n'y a pas d'autre critérium de la foi objective que le libre arbitre individuel, nul ne saurait imposer son propre jugement à qui que ce soit. Mais tant pis pour le protestantisme d'en être réduit là : car c'est la condamnation au gâchis perpétuel.

Selon M. J. Réville, les principes fondamentaux du protestantisme sont les suivants : « Liberté spirituelle, souveraineté de la conscience individuelle, inspiration religieuse et morale chrétienne, méthode progressiste réformatrice et non révolutionnaire, principe ecclésiastique démocratique fondé sur le consentement des fidèles et de pur droit humain, tels sont les éléments constitutifs de l'esprit protestant, c'est-à-dire les principes fondamentaux du protestantisme, ceux qui lui ont donné naissance dans le passé, qui dominent son évolution historique et qui sont en quelque sorte la raison d'être du protestantisme dans le monde. Ces principes, il ne faut pas les isoler les uns des autres ; il faut les prendre dans leur ensemble et dans leur unité, ne pas s'en tenir uniquement à la liberté sans retenir le sens de l'action commune nécessaire dans la société ecclésiastique, ne pas sacrifier l'inspiration chrétienne à la souveraineté de la conscience ni la glorieuse liberté de conscience à l'inspiration chrétienne servilement conçue : car ces divers éléments se font contre-poids ; c'est leur équilibre qui maintient le véritable esprit protestant. » Cette déclaration, à part quelques expressions discutables, me paraît excellente. C'est du pur catholicisme, non du catholicisme romain, mais du catholicisme universel ou orthodoxe, tel que l'ancienne Eglise l'a professé. M. J. Réville peut voir par là combien il a tort d'attaquer le catholicisme et de le confondre avec le romanisme, comme c'est malheureusement l'habitude chez la plupart des théologiens protestants.

Toutefois, il est un passage de sa conférence, où M. J. Réville semble n'avoir pas commis cette confusion, et où il n'a jamais été mieux inspiré. Le voici: « Il n'est pas vrai que, même dans le passé, ce soit l'esprit catholique romain qui ait fait la grandeur et la force de la France. Quand elle naît à la vie nationale, c'est l'Eglise qui brûle l'héroïne en qui la nation française a pris conscience d'elle-même. Quand elle tend à la liberté dans les communes d'autrefois ou dans l'unité nationale moderne, c'est toujours l'Eglise qui lui barre le chemin. Qu'est-ce qui a fait éclore la civilisation moderne en France? Est-ce l'Eglise? Non, c'est le libre esprit de la Renaissance. Qu'est-ce qui a fait la grandeur politique de la France? C'est la lutte contre l'Espagne et contre la maison d'Autriche, c'est-à-dire contre les puissances catholiques par excellence. Qu'est-ce qui a inauguré dans le monde le régime de la tolérance et l'esprit moderne? C'est Henri IV, par l'Edit de Nantes. Qu'est-ce qui a donné sous l'ancien régime le plus grand essor à l'industrie et au commerce en France? C'est la bourgeoisie protestante. Qui est-ce qui a ruiné la France et sacrifié à une grandeur d'apparat les éléments les plus sains et les plus vivaces du pays? C'est Louis XIV en persécutant les protestants et en les chassant de son royaume, c'est la royauté en poursuivant le jansénisme, cette forme protestante de l'Eglise nationale de France. Qui est-ce qui a fait la grandeur morale de la France dans le monde moderne? C'est la littérature du XVII^e siècle dont assurément l'inspiration n'est pas catholique romaine, ce sont les philosophes du XVIII^e siècle, c'est la révolution française, cet évangile de la liberté politique et sociale, que l'Eglise romaine n'a jamais cessé d'excommunier. Qui est-ce qui a peu à peu supprimé la forme vraiment nationale et française du catholicisme, le gallicanisme? C'est l'Eglise romaine. Qui, aujourd'hui encore, se dresse à tous les carrefours de la route pour bâillonner le libéralisme et pour asservir la nation? C'est l'Eglise romaine. Non, que l'on ne vienne plus nous dire que l'avenir de la France est indissolublement lié à son alliance avec Rome. Car toute l'histoire de notre race proteste contre une pareille erreur.»

Je ne puis qu'applaudir encore M. J. Réville, lorsqu'il dit: « Ils sont légion en France ceux qui ont secoué le joug sacerdotal¹⁾ et qui voudraient néanmoins avoir une vie religieuse,

¹⁾ M. J. Réville aurait dû dire le joug sacerdotal romain.

un sanctuaire où prier et où célébrer les grandes dates de la vie et de la mort, un foyer d'instruction religieuse pour leurs enfants.» Oui, cela est vrai. Mais M. J. Réville se trompe quand il croit que c'est là l'esprit protestant. Non; c'est l'esprit catholique de la vieille France et de l'ancienne Eglise. M. J. Réville engage les Français «à se rattacher à une des formes *libérales* du protestantisme moderne». Je le conçois: il prêche simplement pour son Eglise. Mais je crois que la France a fait ses preuves en fait de protestantisme ancien et moderne. Aussi fait-il bien d'ajouter, avec un sens qui l'honore: «Mais *si cette idée leur répugne*, qu'ils fondent des communautés libres, qu'ils aient leurs réunions régulières, leurs instructions pour la jeunesse et — pourquoi ne le dirais-je pas? car cela est nécessaire à la consolidation de la vie religieuse — qu'ils aient un culte commun et qu'ils prennent l'habitude d'y participer. Car autrement nous verrons se renouveler dans l'avenir ce qui se passe depuis cent cinquante ans et ce que nous voyons constamment aujourd'hui: le père a secoué le joug de l'Eglise romaine; la mère elle-même peut-être a été émancipée par son mari, mais les enfants sont demeurés sans instruction religieuse, la famille ne se rattache à aucune Eglise, et, à la génération suivante, le prêtre, usant de toutes les ressources que possède la formidable organisation cléricale, remet la main sur les enfants. Ils étaient restés suspendus dans le vide, ils rentrent dans la cage dorée à leur intention, comme ces oiseaux domestiques qui, après s'être envolés, reviennent à leur volière parce qu'ils ne savent plus vivre en liberté.» La France peut avoir «la liberté des enfants de Dieu» sans être protestante; elle n'a besoin, pour cela, que de revenir à la foi de ses pères, qui était la foi catholique, *universelle et non romaine*. Que les Romains aient leur évêque propre et leur Eglise particulière, rien de mieux; mais, de même que la ville de Rome n'est pas l'univers, ainsi l'Eglise de Rome n'est pas l'Eglise universelle. C'est à l'Eglise universelle que l'Eglise particulière de la France doit se rattacher, et c'est ainsi qu'elle sera catholique et chrétienne.

Un Catholique français.
